

RENATURATION DE LA VENOGE

Commune d'Echandens

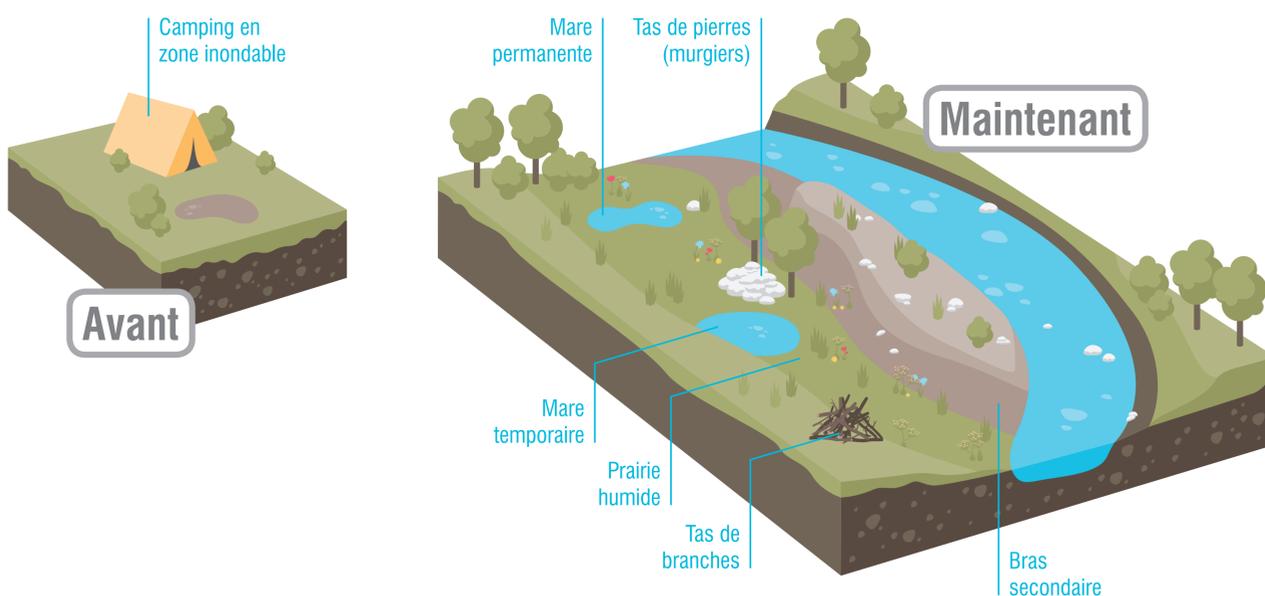


LA RENATURATION, C'EST QUOI ?

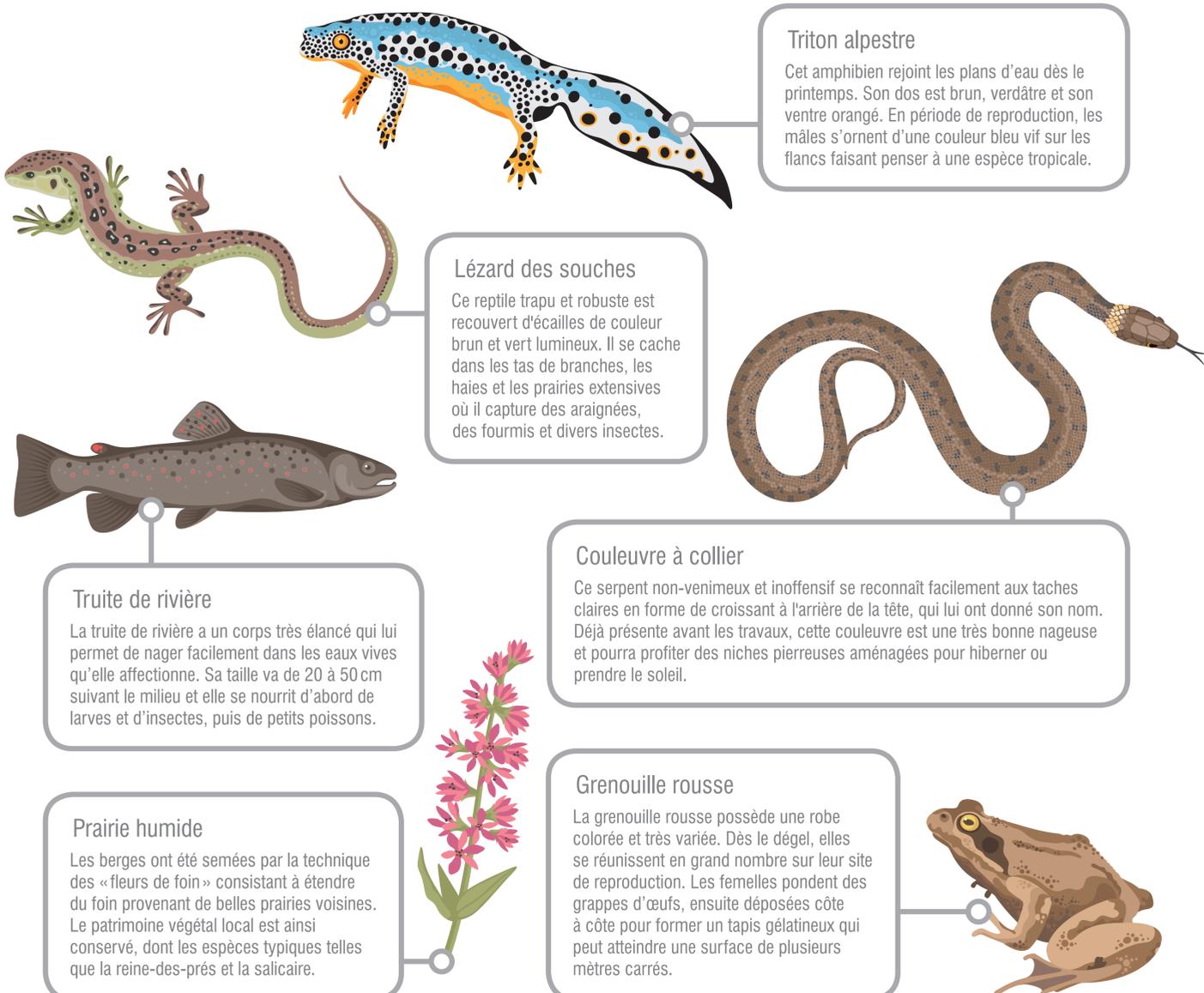
La renaturation consiste à redonner à un cours d'eau artificiel les caractéristiques proches de son état naturel en restaurant au mieux son fonctionnement et son équilibre écologique.

OBJECTIF

L'objectif de ce chantier était de permettre à la Venoge d'éroder ses rives, de recréer un bras secondaire préférentiel pour les crues bisannuelles et d'aménager différentes structures naturelles telles que prairies humides, étangs, haies indigènes et refuges pour la petite faune. Ce projet vise une augmentation de la biodiversité alluviale sur environ 2 ha.



QUI EN PROFITE ?



Chien en laisse



Pas de feux



Pas d'accès au secteur alluvial



Date de réalisation : été - automne 2019